**[67:A:3]**

 **Affidavit**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

 [*intitulé de l'instance*]

 AFFIDAVIT DE [*nom*]

 Je soussignée, [*nom*], de la/du [*cité, ville, etc.*] de ..., dans le/la [*comté, municipalité régionale, etc.*] de ..., [*profession*], DÉCLARE SOUS SERMENT :

1. J'ai 29 ans et je suis citoyenne canadienne. Je suis née dans la ville de ... dans le district de ... dans la province de Québec. Mes parents sont [*nom*] et [*nom*]. Je réside présentement au ..., rue ..., dans la ville de ....

2. En [*mois*] 19..., je me suis rendue compte que j'étais enceinte. J'ai alors consulté le docteur [*nom*], un gynécologue, dont le cabinet est situé au ..., dans la ville de .... Ce médecin m'avait déjà soignée. J'étais très troublée par ma grossesse et je suis allée le voir dans l'espoir qu'il prenne les dispositions nécessaires pour un avortement. Il m'a découragée d'avoir un avortement, et il m'a dit qu'il m'aiderait de toutes les façons possibles. Il m'a dit que l'enfant naîtrait probablement au début .... Le docteur [*nom*] m'a ensuite soignée pendant le reste de ma grossesse et lors de l'accouchement.

3. J'ai été très malade pendant toute ma grossesse et j'ai été hospitalisée du [*date*] au [*date*] en raison de saignements. Au cours du mois de ..., j'ai commencé à sentir que l'enfant était vivant. J'ai alors complètement cessé de penser à un avortement; je désirais avoir l'enfant. Je ne savais cependant pas si je garderais l'enfant après sa naissance. J'ai parlé d'adoption avec le docteur [*nom*] à plusieurs reprises, mais je n'ai pas pris de décision. Subséquemment, je me suis rendue compte que le docteur [*nom*] me croyait déterminée à faire adopter l'enfant. Il s'était apparemment penché sur ce problème depuis un certain temps.

4. Mon enfant est née le [*date*] à l'Hôpital [*nom*] dans la ville de .... Mon accouchement, qui a été très difficile, a nécessité l'utilisation de forceps. J'étais très faible pendant les deux ou trois jours qui ont suivi l'accouchement. Je me souviens avoir demandé aux infirmières à voir l'enfant et que ma demande ait été refusée au motif que l'enfant était très petite et se trouvait dans un incubateur. L'enfant est née presque deux mois avant la date prévue; les infirmières m'ont dit qu'elle devrait rester à l'hôpital un autre mois.

5. Le docteur [*nom*] m'a vue tous les matins pendant que j'étais à l'hôpital. En autant que je me souvienne, nous n'avons pas discuté d'adoption avant l'avant-veille de mon départ de l'hôpital. Lorsque le docteur [*nom*] est venu me voir ce matin-là, il m'a dit qu'il avait trouvé des personnes désireuses d'adopter l'enfant, et que le père adoptif, qui était médecin, avait regardé l'enfant et la considérait en bonne santé. La perspective de l'adoption m'a tellement bouleversée que j'ai appelé le docteur [*nom*] de ma chambre d'hôpital plus tard ce jour-là pour lui dire que je préférais que l'enfant ne soit pas adoptée immédiatement et que je voulais aller chez moi pour y réfléchir quelque temps. L'enfant devait de toute façon rester à l'hôpital pendant une certaine période. Le docteur [*nom*] m'a cependant dit qu'il était indispensable que je signe les documents nécessaires avant de quitter l'hôpital.

6. Le lendemain matin, un avocat est venu me voir. Il s'est présenté, mais je ne me souviens plus de son nom. Il m'a dit qu'il représentait les parents adoptifs. Il m'a posé un grand nombre de questions sur ma vie, sur la vie de ma famille et sur les maladies que d'autres membres de ma famille ou moi-même aurions pu avoir. Après qu'il m'eut posé ces questions, le docteur [*nom*] est entré et s'est présenté à l'avocat. Nous avons tous trois parlé de la pluie et du beau temps pendant quelques minutes; l'avocat s'est ensuite retiré pour faire dactylographier ma déclaration. Pendant son absence, le docteur [*nom*] et moi avons discuté; je me suis alors rendue compte que, si je signais les documents, les parents adoptifs auraient la garde de l'enfant et que j'aurais un an pour décider si je voulais renoncer à l'enfant pour toujours. Le docteur [*nom*] m'a dit que les parents adoptifs étaient de très bonnes personnes et je me suis rendue à la nécessité de signer les documents.

7. L'avocat est revenu un peu plus tard. Le docteur [*nom*] lui a demandé s'il avait vu «[*nom*]» et l'avocat lui a répondu que oui. L'avocat m'a ensuite donné plusieurs documents à signer. Il ne me les a pas expliqués, et je ne lui ai pas demandé de me les expliquer. Je ne les ai pas lus. Je me souviens avoir signé plus d'un document. À aucun moment ne m'a-t-on fait prêter serment. Je savais que mes signatures avaient pour objet de permettre aux personnes qui offraient d'adopter l'enfant d'en avoir la garde, mais je savais que je ne signais rien de définitif et que je pourrais toujours changer d'avis dans un délai d'un an. L'avocat s'est ensuite retiré; puis, le docteur [*nom*] et moi avons ramassé mes choses et je suis rentrée chez moi.

8. Pendant les quelques semaines suivantes, j'ai téléphoné à l'hôpital tous les jours pour demander des nouvelles de mon enfant. Le [*date*], on m'a dit que l'enfant obtiendrait son congé de l'hôpital le lendemain; j'ai donc cessé d'appeler. Je n'étais pas convaincue d'avoir pris la bonne décision. Lorsque j'ai vu le docteur [*nom*] pour mon examen des six semaines, je lui ai demandé s'il croyait que j'avais pris la bonne décision, en lui disant que cette question me préoccupait. Il m'a dit que le père adoptif était un médecin, qu'il était un ami du docteur [*nom*] depuis longtemps et que l'enfant était dans l'un des meilleurs foyers qui se puissent trouver.

9. Par la suite, j'ai acquis la conviction que je pourrais élever l'enfant moi-même. Ce sentiment reposait sur le fait que j'avais eu une autre fille, [*nom*], du même père, et que je l'avais, à mon sens, très bien élevée. J'ai discuté de cette question avec une de mes voisines, [*nom*], et après un certain temps je suis devenue convaincue que la meilleure chose que je pourrais faire serait de me marier afin de créer un foyer pour mon enfant. J'ai amené [*nom*] visiter mes parents pendant le printemps de 19.... Mes parents, qui sont très stricts, savent que j'ai eu [*nom*], mais ils ne connaissent pas l'existence de ma deuxième enfant. Ils étaient impatients que je me marie. Alors que j'étais là, j'ai renoué connaissance avec [*nom*], un vieil ami de la famille.

10. Je suis retournée à ... le [*date*] et, après quelques jours, [*nom*] m'a demandée en mariage. Je désirais l'épouser afin de ravoir la garde de mon enfant; j'ai donc accepté et nous nous sommes mariés. Je ne lui ai pas parlé de ma deuxième enfant, mais il savait tout au sujet de ma première enfant et était tout à fait disposé à l'accepter comme si elle était de lui. J'avais l'intention de lui parler de ma deuxième enfant un peu plus tard.

11. Au début de l'été de la même année, mon mari a dû être hospitalisé pour une opération et j'ai pensé que je devrais lui parler de mon enfant. Lorsque je l'ai fait, il a refusé d'entender parler d'en obtenir la garde et, dès qu'il a quitté l'hôpital le [*date*], j'ai résolu de le quitter. Depuis cette date, je ne l'ai pas revu et je n'ai pas eu de ses nouvelles; j'ignore où il se trouve.

12. Je suis retournée à ... le [*date*] et j'ai trouvé un emploi comme [*poste*] au ..., rue .... J'y travaille toujours. J'ai commencé à planifier la récupération de mon enfant. J'ai appelé le docteur [*nom*] le [*date*] pour lui demander le nom de l'avocat qui était venu me voir à l'hôpital. Il a refusé de me le dire ou de m'aider de quelque façon que ce soit. Il a tenté de me faire abandonner mes projets et m'a rappelé à plusieurs reprises pour me le répéter.

13. Le [*date*] ou vers cette date, j'ai consulté Me [*nom*] du ..., rue ... et je lui ai dit que je désirais ravoir la garde de mon enfant.

14. Le [*date*], [*nom*] m'a fait son rapport par lettre. Elle m'a dit que la naissance de l'enfant avait été enregistrée, que la date indiquée à cet égard était le [*date*] et qu'une dénommée «[*nom*]» était présentée comme la mère de l'enfant. L'enregistrement n'indique pas le nom du père et ne donne pas de nom à l'enfant. [*Nom*] m'a également affirmé qu'elle avait demandé au directeur du bien-être de l'enfance s'il avait des renseignements au sujet de mon enfant. Elle m'a dit que l'enfant avait apparemment été placée en vue d'adoption le [*date*], et que la demande en adoption avait été renvoyée à la Société d'aide à l'enfance de [*lieu*] le [*date*]. Elle m'a également appris que l'enfant se trouvait dans un excellent foyer, et que les parents adoptifs étaient de religion [*religion*]. Elle m'a déclaré avoir écrit au directeur du bien-être de l'enfance pour l'informer que j'avais changé d'idée et que je désirais retirer mon consentement à l'adoption, si telle était la teneur des documents que j'avais signés.

15. Le [*date*], j'ai reçu de [*nom*] une lettre datée du [*date*] dans laquelle elle m'affirmait ne pouvoir s'occuper de mon dossier parce qu'elle avait déjà trop de travail. J'ai donc appelé [*nom*] du ..., rue ..., et l'ai rencontré le [*date*]. Il a accepté de s'occuper de mon cas et il agit pour moi en ce moment.

16. Au cours du mois de ..., j'ai appelé [*nom*] de la Société d'aide à l'enfance pour lui demander de m'aider à ravoir la garde de mon enfant. Elle m'a répondu qu'il s'agissait d'une question purement juridique et que je devrais en parler à mon avocat.

17. Je suis devenue amoureuse du père de mes enfants lorsque j'avais 19 ans. Nous avons eu deux filles, [*nom*] née le [*date*] et l'autre née le [*date*]. Le père et moi avons des relations très affectueuses, bien que nous ayons cessé d'avoir des rapports intimes juste avant la naissance de notre deuxième fille. Il m'aide financièrement à élever [*nom*] et il vient souvent la visiter. Il connaît mes démarches en vue de ravoir la garde et il m'aiderait financièrement si je réussissais. Il est marié et a des enfants, et je ne désire pas lui nuire ni nuire à sa conjointe et à ses enfants de quelque façon que ce soit.

18. Mes parents ont mis deux ans à accepter [*nom*], mais ils l'acceptent maintenant complètement. Je n'ai pas eu le courage de leur parler de ma deuxième enfant et je ne sais pas s'ils m'aideraient à l'élever. Si, après s'être faits à cette réalité, ils étaient convaincus que je voulais mener une nouvelle vie, ils m'aideraient peut-être.

19. Je travaille à ... et je gagne un salaire de base de ... $ par semaine ainsi qu'une commission de ... pour cent sur toutes mes ventes. Mon revenu hebdomadaire se situe ainsi entre ... $ et ... $. Je reçois de plus ... $ par mois du père de mes enfants.

20. Je vis dans un appartement sur la rue .... À l'exception des personnes qui occupaient l'appartement voisin du mien sur la rue ... et du père de mes enfants, je n'ai pas d'amis. Je ne sors jamais. [*Nom*] s'occupe de ma fille [*nom*] lorsque je travaille. Elle est une néo-Canadienne et elle vient d'Allemagne où, pendant ... ans, elle a travaillé comme jardinière d'enfants.

21. J'ai reçu le baptême de la religion [*religion*] lorsque j'étais bébé, mais je fréquente l'Église [*nom*]. Je me joindrai à cette Église au dimanche des Rameaux. J'amène [*nom*] au catéchisme tous les dimanches matin à l'Église [*nom*]; après le catéchisme, nous allons parfois à l'église ensemble. Je ne peux fréquenter l'église aussi régulièrement que je le voudrais et je dois me contenter de le faire dans ces conditions mais j'estime qu'il est plus important que je sois avec [*nom*] le plus souvent possible et qu'elle est trop jeune pour participer au service religieux du dimanche matin. J'ai toutes les raisons de croire que ma deuxième fille est élevée par des personnes de religion [*religion*]; bien que je n'aie pas de préjugé défavorable envers la religion [*religion*], je désire sincèrement que ma fille reçoive le baptême de la religion [*religion*] et qu'elle soit élevée dans la religion [*religion*]. Il s'agit là d'une raison particulière me poussant à solliciter sa garde.

22. Mon procureur m'affirme, et je tiens pour véridique, que les dossiers médicaux de mon cas à l'Hôpital [*nom*], à ..., indiquent que, après mon départ de l'hôpital, le médecin responsable de mon enfant était le docteur [*nom*]. Mon procureur m'affirme de plus, et je tiens pour véridique, que le docteur [*nom*] est inscrit dans l'annuaire téléphonique comme docteur [*nom*], pédiatre. Je crois que le docteur [*nom*] est le médecin dont le docteur [*nom*] m'a parlé et qu'il est également le «[*nom*]» dont le docteur [*nom*] m'a parlé le matin où j'ai signé les documents à l'hôpital. [*Nom*], une de mes collègues de travail, m'affirme, et je tiens pour véridique, que le docteur [*nom*] a adopté un enfant il y a environ un an.

23. Mon procureur a obtenu presque tous ces renseignements à propos de mes dossiers médicaux et du docteur [*nom*] pendant les deux derniers jours. Combinés aux bribes de renseignements que je possédais déjà, ces renseignements m'ont fait conclure hier que le docteur [*nom*] avait adopté mon enfant. Je crois que mon enfant se trouve présentement sous la garde et sous la surveillance du docteur [*nom*].

24. Même si le docteur [*nom*] n'a pas adopté mon enfant, les renseignements de mon procureur me poussent à croire que le docteur [*nom*] sait où se trouve mon enfant. Selon les renseignements que je détiens présentement, il a été la dernière personne à avoir la garde de mon enfant, et il doit savoir où mon enfant a été placée pour adoption.

25. Les personnes auxquelles j'ai parlé et qui connaissent les parents adoptifs refusent de m'aider. Je demande donc au tribunal d'enjoindre au docteur [*nom*] d'amener ma fille, dont j'ignore le nom, devant le tribunal afin qu'elle me soit rendue.

26. Mon procureur m'affirme, et je tiens pour véridique, que le directeur du bien-être de l'enfance a rejeté la demande voulant que le directeur refuse son consentement à l'ordonnance définitive en adoption de mon enfant. Comme mon enfant a quitté l'hôpital le [*date*] et que l'année est maintenant écoulée, je n'ai pas encore pu dire aux parents adoptifs que je désirais ravoir mon enfant. Je crois qu'une ordonnance définitive en adoption risque d'être rendue incessamment.

DÉCLARÉ SOUS SERMENT, etc.